

# Le Saclaysien

## DEMANDE DE PARUTION POUR MAGAZINE MUNICIPAL « LE SACLAYSIEEN »

Cette publication bimestrielle (5 numéros par an), annonce les actualités de la Ville, le retour sur images, ainsi que les événements municipaux et associatifs prévus pendant les deux mois suivant sa parution.

Si vous souhaitez publier un article dans les pages réservées aux associations ou annoncer vos événements ouverts au public dans l'agenda, nous vous demandons d'utiliser ce formulaire pour rédiger votre texte dans les différents champs en sachant que le nombre de caractères est volontairement limité à 840 afin de garantir le volume de texte et l'équilibre de la maquette. (*Vous pouvez saisir directement dans les champs ou y coller votre texte*).

Attention: Veillez à ce que vos contenus ne dépassent pas la limite auquel cas l'intégralité de votre texte risque de ne pas être prise en compte ! Enregistrez ensuite le document Word et transmettez-le par mail accompagné de votre photo en pièces jointes (*et en bonne définition !*) à [service.communication@saclay.fr](mailto:service.communication@saclay.fr)

Merci pour votre contribution et votre compréhension.

**Viviane Giniaux**  
Maire-adjoint déléguée à la communication & à la culture

### Informer, c'est anticiper

Afin de permettre le délai de réalisation, d'impression et de diffusion de cette publication, il est essentiel de vous y prendre à l'avance.

⇒ Votre article dactylographié devra être transmis au service communication par e-mail  
**1 mois avant la date de parution** (*sauf période estivale, voir calendrier ci-dessous*).

*Soucieux de vous offrir un espace d'expression de qualité, nous tenons à vous préciser que les articles doivent toutefois présenter un caractère informatif particulier et qu'ils seront publiés dans la limite de l'espace textuel disponible. Par ailleurs, le service communication pourrait être amené à ne pas publier les photos de mauvaise qualité (floues, hors sujet, trop faible définition, ...)*

### Calendrier de parution

Magazine de :	Distribution	Date limite pour la remise des articles
Janvier-février	Fin décembre	<b>1<sup>er</sup> décembre</b>
Mars-avril	Fin février	<b>1<sup>er</sup> février</b>
Mai-juin	Fin avril	<b>1<sup>er</sup> avril</b>
Septembre-octobre	Fin août	<b>1<sup>er</sup> juillet</b>
Novembre-Décembre	Fin octobre	<b>1<sup>er</sup> octobre</b>

# POUR MAGAZINE MUNICIPAL « LE SACLAYSIEN »

## GABARIT DE TEXTE

---

[Champ TITRE : Collez ou saisissez un titre - **40 caractères maximum espaces compris**]

**Votre titre**

[Champ CHAPO EN OPTION : Collez ou rédigez une courte introduction qui donne les grandes lignes de votre article - **100 caractères maximum espaces compris**]

Votre Chapô... (optionnel)

[Champ ARTICLE : Collez ou rédigez votre article avec les éventuels intertitres ou exergues  
**700 caractères maximum espaces compris**]

Votre article (intertitres inclus)

[Champ AGENDA : Listez vos événements ouverts au public afin qu'ils soient inscrits dans la rubrique agenda du magazine -]

Titre  
Date  
Heure  
Lieu

### Rappel des grands principes éditoriaux

Le directeur de publication, est chargé de veiller à la qualité du support. A ce titre, il dispose d'un droit de regard sur l'ensemble des contenus avant diffusion du support, il peut modifier certains contenus voire supprimer certaines informations ou visuels jugés non conformes :

- À caractère raciste, xénophobe, sexiste ou homophobe,
- Contraire à l'ordre public et aux bonnes mœurs,
- À caractère injurieux et diffamatoire,
- De propagande ou de prosélytisme (politique, religieux, commercial...).

De plus, le ton employé pour les articles devra respecter certaines règles :

- Les articles devront être neutres et à la 3<sup>ème</sup> personne du singulier.
- L'emploi de sigles est proscrit ou alors détaillé une première fois.
- Le langage familier est proscrit.